

MAIRIE DE MADRANGES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 27/09/2024

Le conseil Municipal de la commune de Madranges s'est réuni le vendredi 27/089/2024 à 20h30.

Étaient présents : Jean-Pierre BORT, Michel PORTE, Jean-François LONGUET, Pierre CROISILLE, Jean SAUVENT, Magalie BRETTE, Sylvie MAGOUTIER. Guillaume PORTE

Étaient absents : Serge BORDES, Nadine VAN (pouvoir à Jean-Pierre BORT), Baptiste BORT (pouvoir à Pierre CROISILLE).

Secrétaire de séance : Jean Pierre BORT

ORDRE DU JOUR :

1) Élection du secrétaire de séance et approbation du CR : conseil municipal du 02/08/2024 : *approbation à l'unanimité.*

2.1) Délibération 1 : Achat par la commune d'une parcelle de terrain que souhaite vendre Mme TALOUARN Françoise (A 0205) de 9190 m². Le Conseil est favorable à *l'unanimité* à l'achat de cette parcelle. La proposition « financière » sera faite à l'acheteur après l'avis de l'ONF.

2.2) Délibération 2 : Approbation de l'assiette des coupes 2025 pour les forêts relevant du régime forestier : *approbation à l'unanimité.*

3) Procédure de recensement des chemins ruraux : Les services du Cadastre feront parvenir à la Mairie un plan, à jour, qui permettra le recensement des chemins ruraux de Madranges.

4) Parcelle A245 : Maître Virginie Montmaur nous a fait parvenir l'acte rectificatif remettant la parcelle A245 au compte de la section.

5) Michel Porte fait le compte rendu de la réunion du SIAP du Puy la Forêt (02/09/2024) qui a traité en particulier de l'étude de transfert des compétences eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales.

La compétence assainissement collectif ne sera pas reprise par le SIAP de Puy la Forêt.

6) Procédure d'expulsion locative : Des contacts ont été pris pour engager la procédure d'expulsion locative à l'encontre d'un mauvais payeur. Le cabinet DMDJ par l'intermédiaire de Maître Juilles nous accompagnera dans cette démarche. Un devis nous sera adressé après réception des pièces du dossier.

7) Assurance pour loyers impayés : Le conseil ne souhaite pas prendre ce contrat considérant qu'une demande de garant pour chaque nouveau locataire était suffisante.

8) Travaux en cours :

- La rénovation du préau entreprise par l'employé communal sera achevée dans la semaine prochaine

- Terrain de pétanque : l'éclairage du terrain a été réalisé et financé par l'association MVL ainsi que par le compte élu (maire et adjoints).
- Le Mur éboulé du vieux cimetière est en cours de rénovation.
- Le « grand ménage » de la salle polyvalente sera réalisé au mois d'octobre
- L'agent communal réparera le grillage qui sépare la salle des fêtes de la maison voisine (famille Négrerie)
- Le nouveau copieur a été mis en service par LD bureautique.
- Une remorque de ferraille ramassée lors des encombrants sera vendue à un ferrailleur.
- La réfection du chemin de Feugeas a été réalisée
- Les travaux de rénovation du mur du cimetière et de la clôture de l'assainissement de Feugeas devraient être réalisés avant la fin de l'année.
- Le miroir du cimetière sera réparé. Dans le cas où la réparation s'avérerait impossible, il sera changé.

9) Route forestière projet (ONF) : Au lieu-dit Fombelle à Feugeas, un chemin rural est utilisé pour un dépôt bois, ce dernier condamne d'une part l'accès à des parcelles et d'autre part se détériore au fur et à mesure des passages. Afin de limiter ces dégâts, la création d'une route forestière pourrait être envisagée. Un courrier sera envoyé au responsable de l'ONF pour étude de faisabilité.

10) Caves urnes : Le devis de l'entreprise Graniterie Corrézienne a été accepté à l'unanimité pour 4 couvercles en granit du Limousin (516 €).

11) Chats : Un appel à projet de la région nous est parvenu. La Maire de Veix se propose de monter le projet, qui sera porté par un groupement de communes. Il concerne pour l'instant une centaine de chats. Ceux-ci seront stérilisés et « pucés ».

12) Réunion assos / Mairie : La réunion annuelle aura lieu le 25 octobre. Elle tirera le bilan des actions communes et envisagera les événements futurs. Les dons des associations pour le fonctionnement (salle poly, feu d'artifice...) se montent au total à 2700 €.

13) Compte N26 : Il y a 1314 € sur le compte.

14) Prochains rendez-vous :

- conseil communautaire le 7/10
- réunion « cimetière » le 8/10
- réunion ENEDIS le 10/10

La séance est levée à 22h30

Jean-Pierre Bort